



Campagne Subvention PSF 2022

Notification des montants

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence	<input checked="" type="checkbox"/> Clubs et Territoires
	<input type="checkbox"/> Administration et Finances	<input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales
	<input type="checkbox"/> Haut Niveau	<input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles
	<input type="checkbox"/> Formation & Emploi	<input type="checkbox"/> 3x3
	<input type="checkbox"/> Marque	
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs
	<input type="checkbox"/> Ligues	<input type="checkbox"/> CTS
	<input type="checkbox"/> Ligues et Comités	
Nombre de pièces jointes : 0		
<input checked="" type="checkbox"/> Information		
<input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

Synthèse

La campagne de demande de subvention au titre des crédits « Projet Sportif Fédéral » de l'Agence Nationale du Sport (ANS) font l'objet d'une instruction préalable par la FFBB. L'objet de la présente note est de rappeler le processus conduisant jusqu'à la décision de l'ANS et d'informer les structures de la manière de récupérer la notification de subvention de l'ANS.

Mots clés : ANS, PSF, notification

Depuis 2020, la Fédération Française de Basketball instruit pour l'Agence Nationale du Sport les demandes de subvention des structures (clubs affiliés, comités départementaux et ligues régionales de la FFBB) qui sont déposées dans lecompteasso.

L'instruction par la FFBB répond aux critères fixés par l'ANS en début de campagne ([lien](#) vers la note de l'ANS) et à l'organisation retenue par la fédération. Ces règles et fonctionnement sont détaillés dans la note de cadrage annuelle rédigée et diffusée par la FFBB (et expliquée en 2022 lors de 5 webinaires). Cette note de cadrage est validée par l'ANS avant diffusion et vient détailler les dispositifs de subvention proposés, propres à la FFBB et l'instruction des dossiers. Ainsi, la note de cadrage de la campagne 2022 a été validée par le BF d'avril 2022 ([lien vers la note](#)).

Les demandes de subvention ont été examinées :

- Pour les clubs par chaque sous-commission régionale dont la composition est proposée par la ligue et validée par le Comité Directeur de la FFBB.
- Pour les ligues et comités, par un groupe d'experts également validé par le Comité Directeur de la FFBB.

La Commission Fédérale PSF assure le suivi du dispositif, secondée par les Commissions Fédérales « Clubs » et « Territoires ».

La Commission Fédérale PSF propose au Bureau Fédéral puis au Comité Directeur à l'issue de cette phase d'instruction par les experts et la synthèse faite par les CF.Clubs et CF.Territoires le montant des aides par structure. La FFBB communique ensuite à l'ANS ces propositions pour validation, pour notification et mise en paiement. La FFBB a communiqué dès l'issue du Comité Directeur du 8 juillet 2022 les propositions validées pour chaque dossier.

Tous les ans, nous constatons un décalage important entre l'échéance de paiement (aout/septembre) et celui de la notification officielle toujours postérieure au paiement. La FFBB ne dispose pas de l'information des dates d'envoi des notifications.

Il vous est désormais possible de disposer de cette notification dans l'espace dont votre structure dispose dans lecompteasso comme détaillé ci-dessous

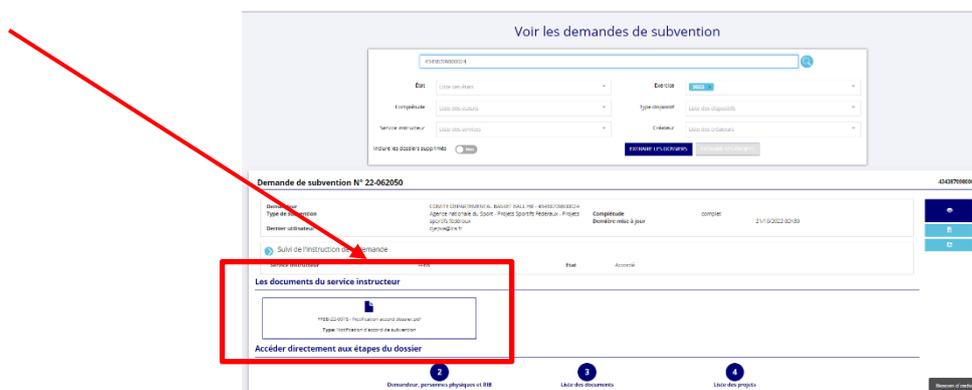
1- Se connecter à son espace lecompteasso

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login>



2- Voir les demandes de subvention

Sur l'écran d'accueil, cliquer sur voir les demandes de subvention (les dossiers transmis au service instructeur). Vous disposerez de la notification dans la zone « Les documents du service instructeur ».



L'équipe PSF se tient à votre disposition pour toutes questions.

Contact : Matthieu SOUCHOIS

E-mail : missionspsf@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur du Pôle Clubs et Territoires	Alain CONTENSOUX DG-DTN	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2022-11-24 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-PSF2022-Notification-VFIN	